



## **Mai 2021 – Extrait des décisions du Conseil municipal**

Décisions de l'exécutif susceptibles de vous intéresser, étant précisé que seule la notification officielle fait foi :

- Lors de sa séance du 3 mai 2021, le Conseil municipal a adjugé les travaux du CFC 287 relatif au nettoyage du nouveau bâtiment du Home "Les Tilleuls" à l'entreprise CLEANUP SA.
- Lors de sa séance du 3 mai 2021, le Conseil municipal a adjugé, dans le cadre des travaux de l'étape 2 à la salle de gym du Collège du Reposieux, le mandat de fourniture et pose des portes métalliques EI30 à l'entreprise ACOMET SA.
- Lors de sa séance du 3 mai 2021, le Conseil municipal a adjugé, dans le cadre des travaux de l'étape 2 à la salle de gym du Collège du Reposieux, les divers mandats de la manière suivante :
  - CFC 211 - Travaux de maçonnerie, à PROBAT GROUP SA;
  - CFC 230 - Installation électrique (luminaires de secours), à GRAU Electricité SA;
  - CFC 273 - Portes intérieures en bois (EI30), à la Menuiserie MICHELLOD SA;
  - CFC 273.1 - Portes intérieures en bois spéciales (compartimentage), à la Menuiserie G. RISSE SA;
  - CFC 272 - Système de verrouillage (électrique = Salto), à HASLER SA;
  - CFC 275 - Système de verrouillage (travaux d'électricité), à GRAU Electricité SA;
  - CFC 281.6 - Carrelage, à DELY Frères Sàrl;
  - CFC 333 - Lustrerie, à GRAU Electricité SA.
- Lors de sa séance du 3 mai 2021, le Conseil municipal a décidé de prolonger la gratuité de l'usage des transports publics "MobiChablais" jusqu'au 31 décembre 2021.
- Lors de sa séance du 3 mai 2021, le Conseil municipal a confirmé son intérêt pour le projet du collectif "AuQuai" et a mandaté, par conséquent, le collectif "AuQuai" pour établir le projet d'exécution, diriger les travaux et faire le premier bilan des aménagements.
- Lors de sa séance du 3 mai 2021, le Conseil municipal a adjugé les travaux de mise en conformité du réseau Sprinkler du parking "MCentral" à l'entreprise LOSINGER MARAZZI;
- Lors de sa séance du 3 mai 2021, le Conseil municipal a adjugé les travaux nécessaires à la mise en conformité, selon les nouvelles exigences en lien avec les nouvelles affectations prévues, du futur bâtiment des Services Techniques aux entreprises suivantes :
  - FIRE-SYSTEMS SA pour les travaux des revêtements coupe-feu;
  - GUIDETTI SA pour les travaux de plâtrerie sur les cloisons des bureaux et des vestiaires et les travaux d'isolation des contrecœurs de la partie administration.
- Lors de sa séance du 3 mai 2021, le Conseil municipal a adjugé, dans le cadre de la stratégie numérique communale et notamment de l'infrastructure téléphonique, le mandat d'expert pour l'étude du projet, la rédaction du cahier des charges, l'analyse des offres et le rapport d'évaluation à la société AKINOA Sàrl.
- Lors de sa séance du 3 mai 2021, le Conseil municipal a délivré à Mme Emilia da Conceição BARBOSA MACHADO une autorisation d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, la buvette du "CENTRE PORTUGAIS", laquelle remplace celle octroyée précédemment à M. Miguel Angelo ALVES DE OLIVEIRA.

- Lors de sa séance du 3 mai 2021, le Conseil municipal a délivré à Mme Oksana KIRILIUK une autorisation d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, le café-bar "LA LICORNE", laquelle remplace celle octroyée précédemment à Mme Natalia ALEMANNIO.
- Lors de sa séance du 10 mai 2021, le Conseil municipal a décidé de réaliser les travaux d'assainissement de l'étape 3, sur le chemin des Amoyeux, pour la mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et d'eaux claires du quartier des Cerniers et a adjugé les divers mandats de la manière suivante :
  - les travaux de génie civil à l'association des entreprises SABECO SA et Groupe GASSER Travaux Publics SA;
  - les travaux de suivi du projet au bureau d'Ingénieurs SOLLERTIA.
- Lors de sa séance du 10 mai 2021, le Conseil municipal a adjugé les travaux nécessaires à la mise en conformité selon les nouvelles exigences en lien avec les nouvelles affectations prévues du futur bâtiment des "Services Techniques" aux entreprises suivantes :
  - les travaux de façades à l'entreprise ACOMET SA;
  - les travaux de couverture à l'entreprise SUTECH SA;
  - les travaux de revêtement de sol de l'exploitation à l'entreprise BALZAN IMMER SA.
- Lors de sa séance du 10 mai 2021, le Conseil municipal a adjugé le mandat d'appui d'intégration paysagère, dans le cadre du projet du réaménagement de la Vièze, à l'ATELIER D'ARCHITECTURE DU PAYSAGE GREPT.
- Lors de sa séance du 10 mai 2021, le Conseil municipal a adjugé les travaux de réalisation de la centrale solaire photovoltaïque de la halle "Mondema" à l'entreprise Groupe E Connect SA.
- Lors de sa séance du 10 mai 2021, le Conseil municipal a adjugé le mandat de direction des travaux relatif à la station transformatrice Muguet, la mise en place des équipements, le tirage des nouveaux câbles MT et BT, la fourniture du matériel pour la reprise MT et BT (jonctions, connecteurs, câbles), le petit matériel spécifique au réseau (équipotential, rails de fixation, faux plancher) à la société SEIC-Télédis.
- Lors de sa séance du 10 mai 2021, le Conseil municipal a préavisé, favorablement, l'avant-projet de révision partielle de la loi sur la protection civile (PPCi) avec une réserve quant aux coûts à charge des Communes.
- Lors de sa séance du 10 mai 2021, le Conseil municipal a adjugé, dans le cadre de la stratégie numérique communale, le mandat de rédaction et de déploiement de la politique d'archivage communale à la société AMEXIO SA.
- Lors de sa séance du 17 mai 2021, le Conseil municipal a adjugé, dans le cadre des travaux de l'étape 2, lot 2, CFC 240 - chauffage à la salle de gym du Collège du Reposieux, le mandat à l'entreprise BUGNA Technical SA.
- Lors de sa séance du 17 mai 2021, le Conseil municipal a adjugé, dans le cadre des travaux de l'étape 2, lot 2, CFC 112 - démolitions, désamiantage du carrelage à la salle de gym du Collège du Reposieux, le mandat à l'entreprise MICHEL Assainissement SA.
- Lors de sa séance du 17 mai 2021, le Conseil municipal a approuvé la création d'une plateforme de gestion des données énergétiques sous forme de société de partenaires SMART DATA ENERGIE SA et la participation au capital de cette société.
- Lors de sa séance du 17 mai 2021, le Conseil municipal a délivré à M. Gian Pietro ZEN une autorisation d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, le café-restaurant "BELVEDERE".

- Lors de sa séance du 17 mai 2021, le Conseil municipal a décidé de facturer l'occupation du domaine public par les terrasses dès le 1<sup>er</sup> juin 2021, considérant l'assouplissement des mesures de restriction en lien avec la pandémie du Coronavirus et la réouverture des terrasses dès le 19 avril 2021.
- Lors de sa séance du 17 mai 2021, le Conseil municipal a pris connaissance de l'ouverture de la piscine de Monthey les 3-4 juillet prochains.
- Lors de sa séance du 31 mai 2021, le Conseil municipal a adjugé la réalisation de l'avant-projet et le chiffrage des variantes de réfection des locaux du stade Philippe Pottier au bureau d'ingénieurs civils NCO-ING SA.
- Lors de sa séance du 31 mai 2021, le Conseil municipal a adjugé la réalisation du concept et la planification de la rénovation du rez-de-chaussée du Château au bureau d'architecture GayMenzel Sàrl.
- Lors de sa séance du 31 mai 2021, le Conseil municipal a attribué les mandats d'ingénieur et d'éclairage, dans le cadre de la transformation de la salle de la Gare, au bureau d'ingénieurs EEM SA.
- Lors de sa séance du 31 mai 2021, le Conseil municipal a validé le lancement d'une action de sensibilisation au littering, tel que proposé par le Service "Infrastructures, Mobilité & Environnement".
- Lors de sa séance du 31 mai 2021, le Conseil municipal a adjugé les travaux de remise en état du trottoir de l'avenue de l'Industrie à l'entreprise SABECO SA.
- Lors de sa séance du 31 mai 2021, le Conseil municipal a adjugé les travaux d'assainissement de la traversée d'égouts récoltant les eaux usées du quartier de Noyeraya, située à l'avenue du Simplon, à l'entreprise SABECO SA.
- Lors de sa séance du 31 mai 2021, le Conseil municipal, dans son engagement pour la biodiversité et la lutte contre le changement climatique, a validé le projet de jardin éphémère sur la place de l'Hôtel-de-Ville.
- Lors de sa séance du 31 mai 2021, le Conseil municipal a confirmé sa volonté de lutter contre l'expansion de cet insecte et a engagé une nouvelle campagne d'information à la population en collaboration avec le Service cantonal compétent.
- Lors de sa séance du 31 mai 2021, le Conseil a autorisé l'organisation sur la place Centrale (sous les platanes), par l'Association des Apéros Folkloriques, de 8 apéritifs les samedis, entre le 7 août et le 25 septembre 2021, et d'une brisolée le samedi 23 octobre 2021.
- Lors de sa séance du 31 mai 2021 et dans le cadre de sa stratégie numérique 2021-2024, le Conseil municipal a adjugé l'acquisition des licences de la suite Office 365 à la société T2i.
- Lors de sa séance du 31 mai 2021 et dans le cadre de sa stratégie numérique 2021-2024, le Conseil municipal a adjugé la numérisation des actes notariés, des contrats et conventions aux Ateliers St-Hubert.
- Lors de sa séance du 31 mai 2021, le Conseil municipal a délivré à M. Bruno PACHE une autorisation d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, le café-bar "LE SPORTIF".
- Lors de sa séance du 31 mai 2021, le Conseil municipal a délivré à Mme Anita LAGLER une autorisation d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, la buvette du "TENNIS CLUB".

- Lors de sa séance du 31 mai 2021, le Conseil municipal a délivré à Mme Joanie REY-MERMET une autorisation d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, le restaurant d'alpage "LA TOVASSIERE".
- Lors de sa séance du 31 mai 2021, le Conseil municipal a délivré à Mme Mercan TÜRK l'autorisation d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, le Take-Away "TACO'S TIME".
- Lors de sa séance du 31 mai 2021, le Conseil municipal a accédé à la demande du HAVANA CAFE d'installer une terrasse (période estivale) sur des places de parc devant leur établissement public et ainsi de supprimer provisoirement ces dernières. Il a également relevé qu'une même autorisation a déjà été octroyée au restaurant "BELLINI" ainsi qu'à la pizzeria "JET PIZZA MONTHEY Sàrl".

Etabli et publié le 15 juin 2021